

# Assemblée des délégués du SEDE

---

Procès-verbal de la séance du jeudi 2 mai 2024

Centre communal, Vicques, 19h30

---

**Présent-es :** Mme Patrizia Monastra, Boécourt  
M. Sébastien Domont, Châtillon  
M. Julien Bourquard, Courchapoix  
M. René Grossmann, Courrendlin  
M. Thomas Stettler, Courroux  
Mme Janique Horisberger, Courtételle  
M. Pascal Crétin, Haute-Sorne  
M. Marcel Vogel, Mervelier  
Mme Philomena Chèvre, Mettembert  
M. Ivan Santos, Soyhières  
M. Pierre Lovis, Val Terbi

**Excusé-es :** M. Yann Rufer, Rossemaison  
M. Gérard Chételat, Pleigne

**Absent-es :** M. Noël Saucy, Develier

**Présidence :** Mme Muriel Macchi-Berdat, Delémont

**Secrétaire :** Mme Sylvie Koller

**Invité-es :** M. Jean-Claude Finger, président du SEDE  
M. Stéphane Bart, Bureau SEDE  
M. Basile Charmillot, Bureau SEDE  
M. Nicolas Eichenberger, Bureau SEDE  
M. Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation  
Mme Jocelyne Daneluzzi, caissière  
M. Marc Sollberger, bureau AFRY SA

## Ordre du jour :

1. Ouverture et salutations
2. Approbation du procès-verbal du 25 octobre 2023
3. Élection de la vice-présidente ou du vice-président de l'Assemblée des délégués
4. Valider le crédit relatif aux travaux d'assainissement de la conduite d'aération des biologies
5. Approbation des comptes 2023 du SEDE
6. Information sur la réalisation et le décompte de la filière de traitement des micropolluants
7. Communications
8. Divers

## Décisions prises lors de la séance :

- ✓ Election de Mme Janique Horisberger à la vice-Présidence de l'Assemblée des délégués
- ✓ Validation du crédit de 464'000 frs HT relatifs aux travaux d'assainissement de la conduite d'aération des biologies
- ✓ Acceptation des comptes 2023

## 1. Ouverture et salutations

La Présidente, Mme Muriel Macchi Berdat ouvre la séance et salue les délégués présents, les membres du Comité ainsi que le personnel du SEDE.

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée. 12 délégués sont présents, le quorum est atteint et la séance peut démarrer.

## 2. Approbation du procès-verbal du 25 octobre 2023

Le PV a été envoyé par courriel et n'appelle pas de remarques. Le PV est accepté à l'unanimité et son auteure remerciée.

## 3. Election de la vice-présidente ou du vice-président de l'Assemblée des délégués

Mme Patrizia Monastra a donné sa démission au sein de l'exécutif de Boécourt, dès lors il convient de lui trouver un-e remplaçant-e dans cette assemblée.

Mme Janique Horisberger, conseillère communale à Courtételle s'est aimablement mise à disposition. Toutefois, si une autre personne a de l'intérêt pour cette fonction, Mme la Présidente l'invite à se manifester.

### Décision :

**Par applaudissements et à l'unanimité Mme Janique Horisberger est élue vice-Présidente de l'Assemblée des délégués du SEDE.**

## 4. Valider le crédit relatif aux travaux d'assainissement de la conduite d'aération des biologies

Mme la Présidente passe la parole au responsable d'exploitation.

M. Pierre-Michel Seuret introduit le sujet en revenant sur l'épisode du 16 décembre 2023. Une fuite de chlorure ferrique liée à une fuite de la conduite de l'aération des biologies a mis toute l'équipe dans une situation délicate. Dans l'urgence, il a fallu ouvrir le canal pour une réparation provisoire.

Il rappelle que ces travaux font partie du plan directeur du SEDE de 2012. Un crédit au budget 2024 avait été validé afin d'étudier et planifier ces travaux d'assainissement qui devaient être réalisés en 2025. Avec cet épisode, il a fallu mettre un coup d'accélérateur afin de pouvoir réaliser les travaux encore cette année. Il invite ensuite M. Marc Sollberger du bureau AFRY SA à nous présenter le projet. Ce dernier, après les remerciements d'usage, débute par dresser un bref historique :

- 1986 Mise en en service STEP
- 2017 Assainissement production d'air
- 16.12.2023 Fuites d'air et ClFe3
- 18.12.2023 Ouverture partiel du canal technique
- 20.12.2023 Démarrage de l'étude
- Janvier 2024 Ouverture complète du canal technique
- 20.03.2024 Présentation du projet de l'ouvrage au bureau du comité
- 17.04.2024 Présentation du projet de l'ouvrage au comité et préavis du crédit à l'intention de l'AD
- 02.05.2024 Validation du crédit par l'AD

A l'aide de plan, il donne ensuite quelques détails sur l'aspect technique des infrastructures et des équipements.

La conduite existante, environ 50m en acier galvanisé sera assainie. Il est prévu de la remplacer par une conduite inox. L'instrumentation sera maintenue et complétée par 6 nouvelles sondes. Afin que le FeCl puisse être mesuré, un débitmètre sera posé à l'entrée de chacune des biologies. 3 détecteurs de niveau d'eau seront aussi installés dans le canal et en cas de problème, une alarme sera donnée.

L'avant-place qui date de la construction de la STEP sera refaite avec la pose de caniveaux et une réadaptation des pentes dans le secteur. Sur la base des appels d'offres lancés, il est possible de faire une estimation assez précise des coûts des travaux :

SEDE	
Travaux propres	10'000.00 frs
Petites fournitures	3'500.00 frs
Fourniture énergie pour la durée du chantier	1'500.00 frs
TRAVAUX ET FRAIS ANNEXES	
Travaux préparatoires (Joliat)	11'000.00 frs
Pièce de transition en inox (ETA Sàrl)	12'400.00 frs
Travaux préparatoires divers	1'700.00 frs
Alimentation en air provisoire (offre Miko SA validée)	28'000.00 frs
Génie civil et maçonnerie	217'000.00 frs
Sondes	13'000.00 frs
Automation	8'500.00 frs
Tuyauterie inox	65'000.00 frs
Air comprimé et chlorure ferrique	15'000.00 frs
Electricité – alimentation provisoire	20'000.00 frs
Electricité – nouvelle installation	25'600.00 frs
Divers et imprévus 8%	30'900.00 frs
Total HT	463'100.00 frs
<b>Total arrondi</b>	<b>464'000.00 frs</b>

Pour rappel, les honoraires d'ingénierie ont déjà été validés précédemment.

#### **Questions :**

Est-il nécessaire que cette conduite soit souterraine ? ne pourrions-nous pas imaginer la laisser à l'extérieur afin de limiter les coûts – *M. Marcel Vogel*

Cette question pertinente a déjà été posée lors du Comité. Principalement pour des raisons sécuritaires, il semble judicieux d'enfourer la conduite dans un canal. Nous parlons de 1500 kg d'air/h par biologie qui transitent dans ces tuyaux à une pression de 400 mbar.

L'accès sera facilité avec la pose d'un dallage et des couvercles amovibles.

J'ai bien pris note que 3 débitmètres seront posés pour les chlorures ferriques. Ou se situe exactement le canal ? L'installation provisoire d'air restera-t-elle en fonction par la suite ?

*M. Sébastien Domont*

A l'aide du plan, M. Marc Sollberger donne quelques explications. Il y aura un fourreau souterrain depuis le local des citernes via l'entrée de chaque biologie ou seront installés les débitmètres.

A l'avenir, en cas de problèmes avec les soufflantes actuelles, il y aura possibilité de se connecter sur la conduite à l'extérieur via une flasque de raccordement.

**Décision :**

**Par un vote à main levée, à l'unanimité, l'Assemblée des délégués valide le crédit de 464'000 frs HT relatif aux travaux d'assainissement de la conduite d'aération des biologiques.**

**5. Approbation des comptes 2023 du SEDE**

La parole est donnée à la caissière, Mme Jocelyne Daneluzzi.

Le 21 février dernier, les comptes ont été contrôlés par le bureau fiduciaire Fidag SA et préavisés favorablement lors du Comité du 17 avril 2024. Ils vous ont été transmis en amont de la séance avec quelques explications sur les variations par rapport au budget 2024.

Les comptes sont parcourus et commentés au fur et à mesure. La part des communes pour le compte d'exploitation s'élève à 2'185'177.45 frs, ce qui représente une augmentation de 171'021.70 (8,3%) par rapport au montant budgétisé. Si les comptes sont acceptés, le solde de 372'877.28 frs sera facturé aux communes.

Le dépassement du compte 7200.30901.00 – FORMATION PERSONNEL D'EXPLOITATION est dû à la participation à un cours sur les filières de traitement des eaux de notre laborantine. Suite à un désistement, M. Pierre-Michel Seuret a saisi l'opportunité d'une inscription.

Le montant total des investissements se monte à 1'108'162.22 frs, les amortissements s'élèvent à 3'765'096.80 frs.

L'attribution au fond est de 1'462'000 frs (CMV). Le solde du compte se monte maintenant à 2'962'000 frs

M. Thomas Stettler s'étonne des amortissements beaucoup plus élevés que le montant budgétisé. Effectivement, lors de l'établissement du budget, il est toujours difficile d'évaluer à quel moment les amortissements pourront être effectués.

**Décision :**

**Par un vote à main levée, à l'unanimité, l'Assemblée des délégués accepte les comptes 2023 tels que présentés.**

Mme la Présidente remercie la caissière pour l'excellent travail.

**6. Information sur la réalisation et le décompte de la filière de traitement des micropolluants**

Mme la Présidente remercie le Bureau d'avoir mis à l'ordre du jour ce point. En effet, bien qu'il n'y ait plus de décision à prendre, il lui semble important de faire rapidement un petit historique de cet ambitieux projet avant de le clore définitivement.

A l'aide d'une présentation sur grand écran, M. Pierre-Michel Seuret retrace les grandes étapes du projet. Il rappelle que les études se sont déroulées sur plusieurs années, soit de 2017 à 2020. Les travaux de réalisation de 2020 à 2022 avec la mise en service en avril 2022. La réception finale a eu lieu en septembre 2023.

Quelques chiffres :

- Nombre d'équivalents habitants : 50'000 EH
- Débit de dimensionnement usine : MP 540 lt/s
- Nombre de lits fluidisés : 3 ➤ Hauteur hors sol du bâtiment : 10 m
- Emprise au sol : 600 m2 Le coût global s'élève à 8,95 millions et a été subventionné à hauteur de 75% par le Confédération et 10% par le Canton.

Prévision - Projet Coût et financement 2019				
	Rubriques	Fournisseurs	Crédit 2019 / TTC	Subventions écumptées/TTC Fédérales Cantonales
1	Sousmis au Corps Electoral	Communes Membres -SEDE	8'942'000	
2	Prévison - Montant soumis aux subventionnements	Confédération- RCJU	8'193'000	
3	Montant de la subvention	Confédération		6'145'000
4	Montant de la subvention	RCJU		819'000
5	Montant à charge du SEDE		1'978'000	
Décompte final validation Comité du 17 avril 2024				
	Rubriques	Fournisseurs	Montant TTC	Montant TTC
1	Coût totaux annoncés aux subventionnement	SEDE	8'926'486	
2	Dont coûts donnant droit au subventions	Confédération- RCJU	8'253'316	
3	Subvention fédérales (75%)	Confédération		6'189'987
4	Subvention RCJU (10%)	RCJU		820'400
5	Subvention ECA ( Extension du réseau d'eau)	ECA		4'105
6	Travaux divers depuis 30 septembre 2022 (Date butoire Déc. Subv.) au 28 septembre 2023 ( signature SEDE réception en eau)		59'932.50	
7	Montant à charge SEDE		1'971'926.50	
7	Différence entre prévison à charge SEDE et dépense effective		-6'073.50	

Mme la Présidente, au nom du Comité, tient à remercier chaleureusement M. Pierre-Michel Seuret pour le suivi méticuleux et l'excellent travail fourni tout au long du projet.

## 7. Communications

M. Pierre-Michel Seuret informe d'une collaboration avec une équipe de la FHNW de Muttenz - l' EAWA et le VSA . Nous leur mettons nos installations et diverses informations à disposition. Après analyses ils nous livrent leurs résultats notamment sur les pertes de charbon et les potentielles optimisations d'exploitation. Un rapport sera rendu en août 2024.

Il informe encore de plusieurs conférences qu'il a eu le plaisir de donner. Le responsable d'exploitation estime important de présenter nos installations et nos projets au-delà des frontières cantonales.

M. Pierre-Michel Seuret explique encore que l'état général du collecteur BEP Mettembert via Soyhières n'est pas en bon état. Après visionnage et curage, et bien que la conduite n'ait que 25 ans, nous devons nous résoudre à entreprendre des travaux d'assainissement. Ceux-ci vous seront présentés en temps voulu.

Concernant l'Ecoquartier à Delémont, les travaux sont terminés. Le décompte définitif pourra vraisemblablement être présenté cet automne au Comité. Le litige avec le promoteur est traité par notre avocat.

A noter encore qu'un mandat a été donné au bureau Rolf Eschmann Sàrl pour la mise à jour de l'inscription des mentions au registre foncier de la RCJU.

Le chef d'exploitation informe encore que l'agriculteur de Vermes avec lequel nous étions en procès a été débouté au Tribunal Fédéral, le recours est irrecevable. Le SEDE a demandé formellement à la Commune de Val Terbi d'introduire une procédure de remise en l'état conforme (démontage du 8<sup>ème</sup> silo) selon le permis délivré.

Prochainement, vous serez appelés à vous prononcer sur un crédit important relatif à l'assainissement des installations de relevage des eaux usées, de dégrillage, de dessablage et de décantation primaire. La réalisation de ces travaux est prévue entre 2026 et 2028.

Les travaux de mise en ligne des BEPS, pour lesquels vous aviez validé le crédit sont en cours de réalisation.

Le remplacement du TGBT est en cours. L'objectif étant de valider les offres d'ici à juin pour débiter les travaux durant le second semestre. En parallèle une maintenance de notre transformateur électrique a été effectuée par BKW.

Et pour terminer, M. Pierre-Michel informe qu'au vu des nombreux autres projets qui nous occuperont ces prochains mois, les travaux de remplacement de l'éclairage par du LED sont reportés.

## **8. Divers**

Une discussion est lancée au sujet des charges liées à l'électricité.

Le sujet est sensible et les écarts de prix relativement importants. A terme, les projets futurs nous permettront d'optimiser notre consommation, notamment par l'extension de panneaux solaires sur nos installations.

M. Pierre Lovis tient à remercier l'équipe du SEDE qui, tout au long de l'année fait un travail remarquable. Cet avis est partagé par l'ensemble de l'Assemblée.

Comme la parole n'est plus demandée, Mme la Présidente remercie les personnes présentes de l'intérêt porté aux nombreux sujets abordés ce soir et leur souhaite un bel été.

La séance est levée à 20h50.

SEDE

Sylvie Koller

Secrétaire a.i.